

FONDS DUBOIS : 4.330

COMPTE-RENDU

DE LA

SITUATION MORALE ET MATÉRIELLE

DE LA COLONIE ICARIENNE,

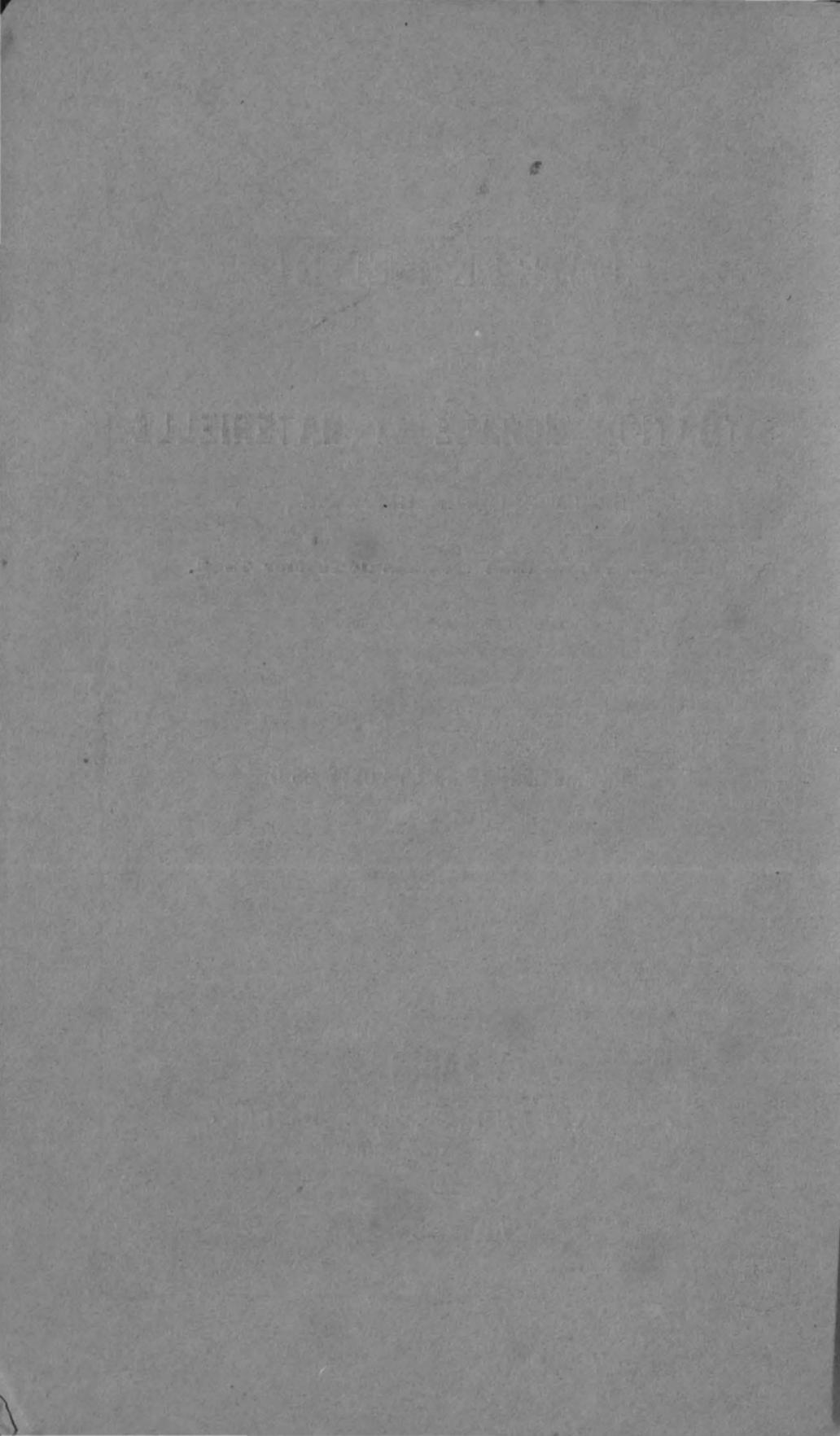
du mois d'août 1857 au mois de février 1858.

PRIX : 30 CENT. ; PAR LA POSTE 35 C.

A PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 3, RUE BAILLET,
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Mai 1858.



COMPTE-RENDU

DE LA

SITUATION MORALE ET MATÉRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ,

du mois d'août 1857 au mois de février 1858.

J'aurais dû publier, à la fin du mois de mars ou au commencement d'avril, l'exposé de la situation de la Colonie Icarienne présenté en Assemblée générale par son Président le 24 février dernier ; mais l'épreuve qui m'avait été envoyée d'abord a été égarée dans le trajet, ce qui m'a obligé à en demander une autre et m'a fait perdre beaucoup de temps. Je l'ai d'autant plus regretté, que ce document a une assez grande importance et qu'il était attendu avec une vive impatience par tous les intéressés qui n'ont pas pu le lire dans le journal de la colonie.

Cette explication suffira, je l'espère, à tous ceux qui m'ont écrit pour avoir des renseignements sur la situation de la Colonie Icarienne et auxquels je n'ai pas encore pu répondre particulièrement.

J'aurai quelques remarques à faire sur quelques-uns des principaux passages de ce rapport. Pour en faire ressortir l'importance, je les ferai toutes à la fin pour ne pas interrompre la lecture de ce remarquable travail, cette lecture devant être faite avec beaucoup d'attention.

J'ajouterai aussi le résumé des nouvelles qui me sont parvenues plus récemment.

Voici le compte-rendu :

Citoyennes et Citoyens,

« Le temps qu'embrasse ce travail a été rempli presque entièrement par une forte crise financière, qui, d'abord en Amérique et ensuite en Europe, a éprouvé cruellement toutes les classes des sociétés de l'individualisme. Les ouvriers en ont souffert particulièrement. Nous, obligés par notre position d'avoir des rapports avec l'extérieur, nous avons senti le contre-coup de la crise générale. Nos transactions ont été plus difficiles ; notre production a diminué d'une manière sensible. Cette difficulté était accompagnée de plusieurs autres

provenant plus ou moins directement de notre dénûment à notre arrivée à Saint-Louis. De quelle manière avons-nous fait face à ces difficultés? Comment avons-nous pu les surmonter? Qu'est-ce que notre prospérité nous oblige de faire? Tels sont les objets du présent compte-rendu.

» Le but d'une Association étant la conservation et la prospérité de ses membres, leur nombre est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent. A ce compte, la situation du personnel démontre que nous nous sommes conservés et que nous avons prospéré.

» Le 15 février 1858, la Communauté se composait de 151 individus, savoir : 65 hommes, 42 femmes, 6 jeunes gens ou jeunes filles, 18 élèves à la grande école, 14 enfants à la petite école, et 6 nourrissons. Tous sont présents, excepté les 6 suivants : pour cause de santé, la citoyenne Clèdes ; en congé, les cit. Coëffé et Thieulin, et la famille Sauger composée de trois personnes. Sur les 145 présents, 11 ne sont qu'admis provisoirement. Voici quel a été le mouvement du personnel jusqu'à ce jour depuis le mois d'Août :

1 Mariage : le cit. Maritz et la cit. C.-Pogu.

1 Exclusion : le cit. Mauvais Legros.

3 Retraites : les époux Favre, et Mauvais fils.

1 Décès : l'enfant Favre.

41 Admissions provisoires : les 9 membres du dernier départ, et la femme et l'enfant Kling.

3 Naissances : les enfants Gobel, Blondeau et Loiseau.

» Le cit. Coëffé est sorti en vertu d'un congé illimité. Le cit. Kling est rentré.

» En résumé notre nombre s'est augmenté de 9 individus. Le citoyen Kling a rejoint ses co-associés. Le cit. Thieulin s'apprête à en faire autant. Cette partie du compte-rendu est très satisfaisante.

» A l'extérieur, la quantité et la qualité de nos co-religioneux ont fait quelques progrès ; ce résultat est dû à notre persévérance, à notre position, à la satisfaction des membres du départ de septembre. Tout annonce que les départs vont être aussi et plus nombreux que par le passé. La Gérance est convaincue qu'il faudra organiser ces départs de manière à acquérir à la société toutes les personnes utiles, et à ajourner provisoirement, et pour le moins de temps possible, celles qui n'auraient point pour nous un avantage aussi immédiat. La société appartenant à tous les Icariens indistinctement, nos

frères du dehors comprendront que de telles mesures sont aussi dans leur intérêt. C'est dans ces vues que l'Assemblée vient d'ajourner quelques demandes en autorisation de partir; c'est pour cela que la Gérance désignera ci-après les personnes dont les professions vont nous être nécessaires.

» Les opérations de la caisse vont faire voir également comment nous avons résisté à la crise, et quels préjudices celle-ci nous a portés. Voici les recettes et les paiements de chaque semaine, depuis le premier août 1857 jusqu'au premier février 1858.

	RECETTES.		PAIEMENTS.	
	Doll.	Cent.	Doll.	Cent.
1 ^{re} semaine	130	65	122	39
2 ^e —	110	85	146	04
3 ^e —	228	80	145	85
4 ^e —	229	50	181	22
5 ^e —	319	95	445	88
6 ^e —	180	55	136	20
7 ^e —	182	00	236	86
8 ^e —	219	00	187	75
9 ^e —	163	30	199	67
10 ^e —	303	85	165	27
11 ^e —	202	20	300	26
12 ^e —	255	80	264	39
13 ^e —	134	65	148	02
14 ^e —	185	80	167	35
15 ^e —	149	80	177	74
16 ^e —	260	46	285	22
17 ^e —	187	55	167	26
18 ^e —	108	45	135	83
19 ^e —	214	95	162	85
20 ^e —	127	75	155	87
21 ^e —	185	07	191	13
22 ^e —	152	80	134	37
23 ^e —	116	45	137	54
24 ^e —	202	00	184	16
25 ^e —	130	65	141	63
26 ^e —	110	55	91	80
TOTAUX. . .	4,793	d. 38 c.	4,810	d. 55 c.

« L'encaisse du 31 juillet 1857 était de 76 doll. 85 c.; au 1^{er} février courant, il était de 59 doll. 68 c. Les recettes proviennent uniquement de notre travail; le compte de l'Emprunt trouvera sa place plus loin. Ces recettes s'élèvent, terme moyen, à 184 doll. par semaine. En parcourant attentivement

le tableau ci-dessus, on verra que la Société faisait des gains assez considérables aux mois d'août et de septembre, et que ces gains ont ensuite, par l'effet de la crise financière, promptement et notablement diminué; nous estimons que la crise nous a fait perdre environ 1,500 doll., sans compter le préjudice qu'elle nous a porté en frappant nos frères de tous les pays, et en les empêchant ainsi de venir à notre secours d'une manière aussi efficace qu'ils se le proposaient. Les dépenses ont été faites en combinant nos moyens et nos besoins; elles ont suivi, au jour le jour, les recettes que nous faisons; il nous a été impossible de réaliser le moindre bénéfice en argent. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les loyers figurent dans les dépenses pour une somme de 1,250 doll., et la nourriture pour une somme de 2,500 doll. environ. Nous avons fait une dette assez forte (500 doll. environ) pour l'achat de provisions, dont nous avons encore une grande partie, et que nous avons commencé de payer; nous avons payé quelques petites dettes anciennes et nous en avons contracté d'autres, mais en petit nombre et légère aussi.

» On aura de ceci une idée plus exacte d'après l'inventaire du 1^{er} janvier 1858, dont nous allons reproduire le résumé en le comparant à celui du 1^{er} janvier 1857.

OBJETS.	1 ^{er} JANVIER 1858.		1 ^{er} JANVIER 1857.	
	Actif.		Actif.	
	Doll.	Cent.	Doll.	Cent.
Immeubles.	456	30	348	00
Ameublements.	563	17	170	70
Ustensiles.	1,903	17	1,613	90
Outils.	682	10	508	65
Matières premières. . .	1,002	12	356	10
Vêtements.	5,284	10	5,339	05
Loyers.	57	75	56	00
Pharmacie.	250	00	300	00
Bestiaux.	300	00	301	75
Caisse.	25	96	87	15
Dû par divers.	350	85	150	50
Totaux.	11,571	00	9,369	80
Dû à divers.	1,871	96 (1)	1,689	80
Actif net.	10,699	19	7,680	00

(1) Les totaux ne correspondent pas avec les chiffres de chaque article, et comme nous ne savons pas sur quel compte il y a erreur, nous avons maintenu les chiffres tels que nous les avons reçus. Ce qui importe, c'est que les totaux sont exacts, puisqu'ils se rapportent avec les détails qui suivent.

» L'excédant de l'actif net de cette année sur l'actif net de l'année dernière est de 3,019 doll. 19 c. Durant l'année 1857, la Société a reçu de Paris et a employé environ 2,000 doll., comme il résulte des deux précédents comptes-rendus. Il s'ensuit que nous avons produit pendant ce même temps un bénéfice de 1,000 doll. environ, et cela par notre propre travail.

» De tels résultats nous paraissent satisfaisants. Combien de Sociétés industrielles ou autres, combien de familles, combien d'ouvriers surtout ont-ils traversé la crise financière aussi bien que nous? Sont-ils bien nombreux ceux qui, dans ces temps difficiles, ont réalisé des bénéfices, ceux qui ont pu maintenir leur position, ceux qui n'ont pas perdu plus ou moins, ceux qui n'ont pas été en proie à une misère plus ou moins grande? La crise financière aurait été moins rigoureuse pour nous, si notre position exceptionnelle ne nous avait pas mis en quelque sorte à la merci de l'individualisme. Ajoutons que la crise n'a pas été la seule difficulté et que nous nous sommes trouvés plus ou moins longtemps sans organisation complète, avec des outils insuffisants, et toujours sans aucune avance en argent. Qu'aurait-ce été si nous avions été indépendants, à l'abri de toute crise, bien organisés, avec tous les outils nécessaires, et enfin ayant à notre disposition des avances considérables?

» La crise financière a aussi contribué puissamment à rendre moins productif l'emprunt Icarien. Nous dirons plus loin tout ce que cet emprunt a produit; disons maintenant ce que nous en avons reçu de Paris et comment ces recettes ont été employées.

RECETTES DE L'EMPRUNT.

13 septembre.	—	Traite N° 23.	200 doll.
15	»	— " N° 24.	200
24	»	— " N° 25.	200
29	»	— " N° 26.	600
30	»	— " N° 27.	200
8 octobre.	—	" N° 28.	300
20 novembre.	—	" N° 29.	200
8 janvier.	—	" N° 30.	200

Total. 2,100

» Là encore, la date et le nombre des recettes démontrent incontestablement que la crise nous a été très nuisible à l'extérieur. Cependant, ce faible résultat nous a permis de faire

beaucoup comme on va le voir dans le courant de ce rapport. Voici l'emploi et la situation des 2,100 dollars.

Payé pour négociier, 1,700 doll. en traites.	17 d. 00 c.
Payé pour l'exploration faite en décembre et janvier par les cit. Brière et Utteinweiler.	110 00
Payé jusqu'au 18 février, pour un terme de l'achat Cheltenham et pour achats de bois de construction et autres matières premières.	1,080 43
En caisse le 18 février 1858.	892 57
Total.	2,100 d. 00 c.

» La partie des fonds de l'emprunt qui a été employée a reçu la destination convenue. Nous allons nous entendre avec notre mandataire de France pour donner aux souscriptions de l'emprunt toutes les garanties possibles au moyen de notre immeuble. Plus les paiements effectués seront considérables, plus les garanties seront grandes. En outre, la propriété acquise, tant par les améliorations que nous allons y introduire que par le temps et sa position, va acquérir une valeur de plus en plus considérable.

» Nous allons compléter ce rapport financier en faisant connaître les opérations de la caisse de notre correspondant de Paris pendant l'année 1857, et son inventaire à la fin du mois de décembre dernier.

RECETTES.

	Fr.	Cent.
Souscription { Prêts, 3,235 00 } { Dons, 2,427 43 }	5,672	43
Reçu pour journal et de divers.	1,615	40
Emprunt icarien	25,277	40
Pour apport. — Rousselet, 200 00 } Raynaud, 200 00 } Genet, 646 53 } Blondeau, 552 40 }	1,598	93
Au compte de Nauvoo.	35	00
Au compte de divers.	3,114	92
Total des recettes.	37,313	68
En caisse le 1 ^{er} janvier 1857	2,666	18
Total	39,979	86

Cette souscription a été remplacée par l'emprunt icarien d'un million de francs. Les obligations de celui-ci ont produit :

Celles de la première série.	23,140 00
Celles de la deuxième série.	2,137 00

Total. 25,277 00

Au 31 décembre 1857, l'état de l'emprunt était le suivant :

Payé aux souscripteurs et aux créanciers de Nauvoo, ou en caisse à Paris	14,252 00
Envoyé à Saint-Louis.	11,025 00

Total 25,277 00

Nous avons rendu compte ci-dessus de l'emploi des 11,025 francs ou 2,100 doll., reçus par la société de Saint-Louis.

Passons maintenant à l'inventaire de Paris au 31 décembre 1857.

ACTIF.

En caisse au 31 décembre 1857.	Fr. 1,565 28
Bibliothèque et divers.	29,695 85
Mobilier.	311 00
Créances diverses	2,477 15
Créances douteuses (fr. 653 85), soit un cinquième	130 77
Mauvaises créances (fr. 48,197 97), soit un cinquième.	9,639 60
Dû par la colonie de Nauvoo	35,082 00

Total de l'actif. 78,901 65

Dû aux créanciers de Nauvoo.	fr. 35,082,00
Prêt de la souscription.	5,787,96
Dons.	8,351,44
Dû pour l'emprunt.	25,277,00
Dû à divers	1,600,00

Total 76,098,40

Excès de l'actif sur le passif. fr. 2,803,08

» Quelques explications sont nécessaires. La bibliothèque, composée presque exclusivement des ouvrages du citoyen Cabet, aura dans quelque temps une valeur plus grande. L'article frais généraux comprend tous les anciens comptes des correspondants, desquels il y a peu à recevoir, parce que certains sont insolvable et que presque tous sont, ainsi que le

bureau, dans l'impossibilité de régulariser leurs comptes par suite des saisies opérées à diverses époques, dans le bureau et chez eux. La moitié des créances douteuses, et non pas le cinquième rentrera probablement l'année prochaine. Au sujet des créances sur Nauvoo, nous nous contenterons de vous renvoyer à nos lois dernières et au procès dont vous connaissez tous les actes. Relativement aux dons de la souscription, nous vous proposerons une loi pour les employer à destination. Vous savez les termes et les conditions du remboursement de l'emprunt. En résumé, la situation financière de Paris est satisfaisante, relativement à ce qui s'est passé; ses rapports avec nos co-religionnaires de tous les pays et avec la Société sont dans les meilleures conditions. Pour les rendre plus précis encore, la Gérance va proposer à la Société deux projets de convention ayant pour but de simplifier nos comptes avec notre mandataire de Paris.

» Nous rappelons, en terminant la question des finances, que la Commission de vérification des comptes a vérifié à plusieurs reprises les livres de comptabilité, et qu'elle a toujours trouvé que les écritures étaient tenues régulièrement.

» Les gains que nous avons faits nous ont permis de nous loger, de nous nourrir confortablement. Nous nous sommes concentrés près de la maison principale. Nous avons donné des bois de lit et des porte-manteaux à tout le monde sauf quatre exceptions; tous les ménages habitent des pièces séparées. Le chauffage et l'éclairage ont laissé peu à désirer. Plusieurs vêtements ont été détruits et remplacés. On a refait quelques matelas et fait un assez grand nombre de couvre-pieds. L'Assemblée a dans son ordre du jour la discussion du trousseau. Les fourneaux du lavoir et de la cuisine ont été refaits à neuf et améliorés. La nourriture a été bonne généralement; nous avons mangé de la viande au moins une fois par jour. L'Administration a fait des provisions assez considérables en légumes, en graisse, en salé, etc.

» La Société Icarienne vit aussi du pain de l'intelligence; c'est pourquoi la Gérance n'a pas négligé l'instruction ni l'éducation des enfants de la Communauté. Ils ont continué d'aller à l'école Américaine, et de recevoir dans la Communauté d'autres leçons et d'assister au cours du vrai christianisme. Les jeunes filles ont fait en outre des travaux de couture. La situation morale des deux écoles a fait quelques progrès sous les rapports de l'obéissance et de la politesse; elle laisse à désirer sous quelques autres rapports, et principalement sous celui de la Fraternité et des égards que les élèves se doivent entre eux. Les élèves ont joué deux pièces de théâtre. Les plus jeunes enfants sont gardés et surveillés pendant le jour

par la directrice de la salle d'asile. Les nourrissons sont élevés par leur mère.

» Les divertissements ont été considérés comme un objet important : une commission de divertissements a été nommée, un théâtre improvisé, des décors préparés, plusieurs comédies et vaudevilles joués, des morceaux déclamés ou chantés. La musique continue avec succès à faire tout ce dont elle est capable. Le 8 novembre, le 1^{er} janvier et le 3 février, ainsi que la fête donnée au nouveau départ, ont été célébrés avec un certain entrain, et au milieu d'un assez grand concours d'amis et d'étrangers. La Gérance est convaincue qu'il y a beaucoup à faire pour les fêtes, et qu'il faudra prendre sous peu des dispositions à ce sujet.

» Le journal a été continué, et reçoit un grand nombre d'échanges dans les trois langues. L'imprimerie nous a servi en outre pour l'impression de nos rapports hebdomadaires, du calendrier, des projets de loi. Les journaux et brochures sont mis en lecture dans la salle de réunion. Notre bibliothèque, composée principalement d'ouvrages historiques et scientifiques peu nombreux, a été enrichie par quelques bons livres apportés par le départ de septembre. Elle laisse énormément à désirer sous les rapports de la qualité et de la quantité. On doit dire que notre bibliothèque est à créer, et, comme la chose est capitale, l'Administration devra se procurer des livres nombreux, utiles ou agréables. Le secrétariat de la Gérance n'ayant rien d'extraordinaire à faire connaître, nous renvoyons à ce qui a été dit sur ce sujet dans les précédents rapports. Le cours d'anglais, suspendu pour des raisons majeures, vient d'être repris.

» Les opérations de la caisse exposées ci-dessus vous ont fait connaître ce que notre industrie a gagné. Pour compléter entièrement le compte-rendu sur l'industrie, il faudrait exposer le mouvement des ouvriers dans les divers ateliers avec leurs journées de présence et d'absence, et leurs produits convenablement estimés tant pour le travail du dehors que pour le travail intérieur. Vous connaissez les motifs de l'impossibilité où nous sommes de vous fournir cet exposé en l'étendant à tout le semestre écoulé. Nous nous bornerons à vous présenter le rapport mensuel du mois de janvier dernier, en nous conformant au système employé pour le rapport du mois de décembre 1857, rapport qui a été publié dans le journal.

RAPPORT MENSUEL DE JANVIER 1858.

» Nombre des travailleurs présents, pendant tout le mois de janvier 105, y compris 4 nourrices et 4 apprentis.

» Ces 105 ouvriers ont été distribués dans les 31 ateliers suivants, de citoyennes et de citoyens, pour l'intérieur et pour le dehors, mobiles et autres :

Gérance ; — imprimerie ; — écoles garçons ; — écoles jeunes filles ; — petite école.

Nourrices ; — garde-malades ; — boulangerie ; — provisions ; — distributions ; — cuisine ; — forge ; — mécaniciens ; — chaudronniers ; — tailleurs.

Lingerie ; — lavoir ; — étendage ; — couture ; — repassage ; — charcuterie ; — charretier ; — plafonneurs ; — menuisiers ; — tonneliers ; — sabotiers.

Bardeaux ; — construction ; — filature ; — travaux divers.

» Le rapport mensuel comprend, du 27 décembre au 21 janvier, 5 semaines, 30 journées par ouvrier, 3,150 journées pour les 105 ouvriers.

» Il faut ajouter à ce nombre 35 journées pour corvées. — En tout, 3,185.

» Il faut retrancher de ce total le chiffre des absences dont nous allons faire connaître les noms, le nombre des journées et les motifs.

MALADES.

Journées.

Femme Blondeau,	4	00	Labbé,	2	00
Boulangier,	4	00	Femme Labbé,	12	00
Femme Brière,	1	00	Lavigne,	3	1/2
Cadet,	12	00	Loiseau,	0	1/3
Femme Chavant,	3	00	Femme Loiseau,	8	00
Crampon,	0	1/2	Martinet,	3	00
Femme Déglise,	4	1/2	Femme Martinet,	1	00
Delhuile,	29	1/2	Mesnier C.,	1	00
Femme Delhuile,	18	00	Mesnier mère,	7	1/2
Fagris,	2	1/2	Moreau,	5	00
Femme Fagris,	5	3/4	Femme Moreau,	6	00
Garnier,	1	00	Picard,	8	00
Genet,	20	1/3	Femme Ponté,	4	00
Gillet fils,	24	00	Femme Ravat,	2	00
Gobel,	2	00	Femme Renaud D.,	9	00
Grubert mère,	4	00	Roy,	6	3/5
Grubert fille,	3	1/2	Femme Roy,	0	3/4
Grubert, Pierre,	4	00	Tiran,	9	00
Guillard,	1	00	Femme Tiran,	7	3/4
Femme Hélix,	8	00	Vogel,	6	00
Hubert,	7	00			

Total..... 264 75/00

GARDE-MALADES.

Blondeau,	0 30	Femme Fagris,	1 00
Femme Brière,	1 00	Femme Favereau,	6 1/4
Femme Chicard,	10 00	Femme Grubert,	3 00
Femme Déglise,	1 00	Femme Hélix (s.-fem.)	3 1/4
Femme Delhuile	0 1/2	Loire,	2 0/0
Droussent,	0 1/2	Loiseau	2 1/10
Total....		34 2/5	

MOTIFS DIVERS.

G. Bauër,	2 1/2	faute de charbon.
Colin,	1 00	dans une commission.
Dazy,	0 1/2	chercher de l'ouvrage.
Favereau,	1 00	dans une commission.
Gilet père,	1 00	jour de l'an.
Époux Maritz,	2 1/2	mariage.
Femme Ravat,	0 1/2	faute d'ouvrage.
Renaud Denis,	0 1/2	porter le repas à sa femme.
Femme Raynaud,	0 1/2	faute d'ouvrage.
Ch. Raynaud,	0 1/2	écrire un discours.
Sàlarnier,	1 00	écrire un rapport.
Wocquefen,	1 00	dans une commission.
Atelier couture,	21 00	déménagement.

» Total des absences 332, 1/2 journées, ce qui réduit le nombre des journées de présence au chiffre 2,852, 1/2.

» Ce nombre de journées réelles se partage ainsi : 1879,46 pour le dedans, et 973,04 pour le dehors.

» L'ensemble des journées a produit, bénéfice net, 1,859, dol. 94, cents soit 00 dol. 66 cents par jour et par ouvrier.

» Les 973,04 journées pour l'intérieur ont produit 578, dol. 61 cents, soit 00 dol 64 cents par jour et par ouvrier.

» Les 1879,46 journées pour le dedans ont produit 1,281 dol. 33 cents. soit 00,67 cents par jour et par ouvrier.

» Si le travail extérieur n'a pas été plus productif, la raison est que la crise et la morte-saison l'ont rendu moins cher et moins abondant. Remarquons en outre que les produits de la filature ne figurent pas dans ce total; on a voulu attendre pour les estimer que toute la laine ait subi la dernière opération.

» Quant au travail intérieur, les gains de la boulangerie, de la charcuterie et des ateliers de bardeaux et de construction, l'auraient rendu assez productif, si la crise et la saison ne

nous avaient pas mis dans la nécessité d'employer assez de monde à des occupations intérieures d'un bénéfice insignifiant.

» La loi sur l'organisation du travail, la première de celles que nous avons votées à Saint-Louis, démontre l'importance que la Gérance voulait donner au travail et à l'industrie. Ce point est, en effet, si capital, que nous devons parler de quelques difficultés qui ont eu lieu afin d'en tirer quelques leçons profitables.

» Tous les ouvriers n'ont pas été toujours occupés utilement. Indépendamment de la crise, deux raisons principales ont amené ce résultat fâcheux. La première, c'est qu'il y a, dans la société, plusieurs membres sans profession spéciale, ou avec des professions qu'on n'utilise que plus ou moins imparfaitement. Si nous voulons prospérer, il faut trouver le moyen de parer à l'avenir à cet inconvénient. Pour nous, ce moyen consiste à ne demander, à ne faire venir, à n'admettre, que des personnes ayant des professions spéciales et utiles. Vouloir admettre tous les états indifféremment, ce serait peut-être généreux ; mais ce serait certainement une folie, puisque la Société périrait et compromettrait l'existence de tous ses membres. La Gérance est convaincue que des mesures dans ce but doivent être prises et exécutées rigoureusement. La Société nous paraît animée de la même conviction. Il nous semble que les Icarieus du dehors comprennent aussi cette difficulté de notre position. Sous ce rapport, le départ de septembre était assez bien composé ; celui de février, qui se met en route au moment où nous écrivons, le sera bien aussi, puisqu'on nous annonce que les hommes qu'il comprend ont les professions suivantes : un charron, un mécanicien, un tailleur, un boulanger, un ferblantier.

» La seconde cause de ces occupations incomplètes a été dans la Gérance, dont plusieurs circonstances défavorables ont souvent entravé la bonne volonté. Elle croit avoir rempli son devoir ; mais elle croit aussi que des circonstances nouvelles lui permettront de faire plus qu'elle n'a fait jusqu'ici. Prudence, sagesse, activité, énergie, fermeté, hardiesse même, telles sont les qualités que la situation de la Communauté va exiger plus que jamais de vos administrateurs. Au nombre des industries que nous pouvons créer, il s'en offre une : celle de la laine mérinos, que le cit. Lefèvre nous propose. Cette industrie convient à notre Société, chacun l'avoue. De plus, elle paraît avantageuse, presque tous l'avouent également. Mais on a soulevé à ce sujet quelques objections par rapport à la position exceptionnelle du cit. Lefèvre. La Gérance voulant

connaître complètement ces objections, a provoqué la nomination d'une commission, et a profité de plusieurs bons avis que cette commission a émis. Aujourd'hui, elle pense qu'on pourra mettre à profit les avantages de l'industrie en évitant les inconvénients dont on a parlé.

» Le rapport mensuel que nous venons d'exposer nous suggère une observation importante. En additionnant les journées des malades, celles des garde-malades et les 30 journées de l'infirmier, on obtient un total de 330 journées pour les maladies du mois de janvier. Ce chiffre est la dixième partie des journées du mois; il s'élèverait à près de 2,000 en six mois, et à près de 4,000 en un an. Et comme en Icarie les malades doivent être bien soignés, il faut tenir compte du temps et des dépenses pour le médecin, pour les remèdes, pour la nourriture exceptionnelle. Nous avons donc raison d'insérer dans nos lois que ceux qui se proposent d'entrer dans la Communauté doivent être vigoureux, doivent jouir d'une bonne santé, et ne doivent pas être trop âgés pour le moment. Ces dispositions demandent une exécution rigoureuse; c'est une question de salut pour la Communauté.

» Si nous parlons ainsi, c'est que nous savons de quelle sollicitude il faut entourer les malades. Durant les six derniers mois, l'Administration a agi d'après cette règle de conduite. Comme nous n'avons ni infirmerie, ni pharmacien, ni médecin dans la Société, les difficultés ont été grandes. Notre pharmacie nous a fourni une partie des médicaments; l'autre partie a entraîné une dépense assez considérable. Le besoin d'une infirmerie est généralement senti, et nous pensons que l'intérêt des malades et l'économie exigent que nous l'établissions bientôt. Nous y avons suppléé le mieux possible en instituant un infirmier chargé de visiter et de soigner les malades, de leur préparer et de leur apporter les remèdes et la nourriture exceptionnelle. Nous avons remplacé le médecin avec lequel nous étions abonnés depuis notre séjour à Saint-Louis, non pas que nous fussions mécontents de ses services, mais parce que nous en avons trouvé un autre plus rapproché du centre de la Société, médecin et pharmacien en même temps, ayant le grand avantage de parler les trois langues, et d'ailleurs très sympathique pour nos principes et notre Société. La santé a été généralement bonne pendant le semestre, comprenant les mois d'août et de septembre, pendant lesquels les maladies sont généralement plus fréquentes; sauf le décès d'un enfant et quelques longues dysenteries, nous n'avons à constater que des maladies et des indispositions plus ou moins nombreuses et longues, mais sans gravité.

» Citoyennes et citoyens, il est de notre devoir de vous présenter quelques considérations qui touchent plus particulièrement au côté moral de notre position. La situation morale doit, selon nous, se résumer dans ce mot et dans cette idée : UNION ! Rappelons nous que la Fraternité est la base de notre doctrine. Les premiers chrétiens, que nous pouvons nommer les aïeux des Démocrates et les nôtres s'aimaient entre eux et étaient unis. L'Union a été l'exhortation incessante, principale, suprême, du Fondateur d'Icarie. Elle est le résumé des adresses de nos co-religionnaires de tous les pays, comme elle est l'âme de nos fêtes et les toasts qui y sont portés. La Société de Nauvoo a péri faute d'Union. Nous, nous avons prospéré, parce que nous avons été unis. Mais, généralement, l'Union est aussi rare au sein des Sociétés qu'elle leur est utile. Dans ce moment, il nous semble qu'il existe chez nous quelques germes de division qu'il est bon de faire connaître : il suffira sans doute de les exposer au grand jour pour les faire mourir.

» Il n'existe point de coterie, point de parti ; et nous voulons tous faire de la communauté. Mais, la lutte de Nauvoo et notre position à Saint-Louis nous ayant fait faire une foule de réflexions différentes, nous ne voyons pas tous de la même manière les moyens de faire la Communauté. Plusieurs tendances se manifestent. L'une voudrait des restrictions : une autre des garanties. Celle-ci parle de dévouement ; celle-là prône l'intérêt. L'une ne croirait plus à la raison et à la perfectibilité humaines ; l'autre ne voudrait pas admettre que la Société pût jamais laisser beaucoup à désirer. Ces idées sont plus ou moins vagues, et varient même plus ou moins d'un jour à l'autre. Voici, quant à la gérance, la manière de profiter de l'expérience de Nauvoo.

» Si la Communauté de Nauvoo n'a pas réussi et s'est divisée dans des circonstances déplorables, si des hommes ont méconnu leurs engagements et les lois qu'ils avaient faites, si le Fondateur d'Icarie a perdu l'influence qu'il avait sur eux, s'il a été rejeté, insulté, exclu, si des femmes même ont demandé son exclusion et désiré sa mort ; tous ces excès ont une cause. Pour nous, cette cause se trouve dans l'abus que l'on a fait du dévouement des membres de la Société. Cet abus est le fait des gérants qui, au lieu de seconder le citoyen Cabet, le trompaient pour la plupart. Ils lui parlaient sans cesse de l'exigence de leurs co-associés ; ils ne cessaient de répéter à ceux-ci que Cabet était l'unique cause de leurs privations. Abusant de l'influence que leur donnait l'appui du Fondateur, ils exagérèrent le dévouement Icarien, finirent par l'user, et

usèrent avec lui la foi et la confiance dans les principes, dans la société, dans l'homme; leurs idées devinrent systématiques, et furent plus ou moins partagées, sciemment ou par indifférence. Il vint un jour, où l'on disait de tout ce qui laissait à désirer : « C'est assez bon pour des Icaréens ! » Ainsi s'expliquent les nombreuses retraites de la Communauté, les divisions qui l'ont éprouvée, et tous les événements dont nous avons été les témoins, et jusqu'à un certain point les victimes.

» La Communauté n'a pas réussi parce qu'on n'a pas su la faire aimer. Elle réussira, nous en sommes convaincus, si nous savons le faire nous-mêmes. C'est là tout le secret de l'avenir. C'est ainsi que nous devons mettre à profit les leçons du passé. Faisons donc aimer la Communauté, surtout faisons-la aimer aux femmes. Pour cela il faut des moyens et de la bonne volonté. La volonté est la principale chose, car les moyens existent toujours relativement; et c'est déjà beaucoup, quand on ne peut pas, de prouver que l'on voudrait pouvoir. C'est vers cet unique but que doivent converger tous les efforts des Administrations futures.

» Après cette question capitale, nous dirons un mot de quelques points qui ont aussi leur importance. La Gérance trouve, par exemple, que l'on n'a pas perdu encore tout à fait l'habitude des critiques et des discussions dans les ateliers ou au dehors. Nous nous empressons d'ajouter que ces critiques ne nous semblent avoir aucun caractère d'hostilité. Mais, elles n'en sont pas moins dangereuses, défendues par nos principes et nos lois; et nous devons les signaler, afin que chacun s'en abtienne, et que l'Administration prenne l'initiative pour les prévenir ou les faire cesser.

» Nous devons signaler aussi quelques plaintes qui se font de temps en temps au sujet du travail. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous croyons que tout n'a pas été pour le mieux sous ce rapport. Mais nous croyons aussi que ce qu'il y aurait à répondre doit généralement retomber sur notre situation, laquelle ne nous a pas permis d'employer tout le monde productivement et d'après les goûts et les capacités de chacun.

» Dans le courant de décembre, la gérance a présenté à la Société un projet de révision de la Constitution Icaréenne. Ce projet offre un assez grand nombre d'innovations, et, croyons-nous, devait en offrir dans les circonstances où il était présenté. Il a été pour cette raison sévèrement accueilli par un certain nombre de membres de la Société. Il en est même quelques-uns à qui ce projet déplait beaucoup. La même chose peut se reproduire; et ce que nous allons dire ici doit s'ap-

pliquer à l'avenir autant qu'au présent. Si nous étions animés de l'esprit de parti, la chose pourrait avoir quelque gravité ; mais nous voulons tous la Communauté et l'Union, et si nous différons sur quelques points de notre organisation politique, nous discuterons, nous nous éclairerons, nous nous ferons mutuellement des concessions, nous tomberons d'accord. Nous invitons tout le monde à penser et à travailler dans le sens de l'intérêt commun. Des raisons majeures nous ont portés à ajourner la discussion du projet ; le temps doit être mis à profit pour nous entendre. C'est dans ce but que la Gérance a provoqué la nomination d'une commission composée des citoyens Clédes, Droussent et Fagris, des citoyennes Tiran et Raynaud, et deux citoyens admis provisoirement, Bonat et Moreau. Cette commission doit être surtout animée d'un grand esprit de conciliation ; il faut qu'elle trouve quelque combinaison de nature à réunir tous les suffrages. Ce moyen, d'autres s'ils sont nécessaires, et la discussion future, nous font espérer que la divergence d'opinion cessera complètement. C'est ainsi que la révision de la Constitution sera un moyen de nous unir davantage, et d'inspirer plus de confiance à tous les Icaréens.

» Dans la première partie du semestre, l'Assemblée a prononcé l'exclusion du cit. Mauvais-Legros, et infligé quelques autres peines dont le journal a rendu compte. A l'occasion de l'anniversaire du 8 novembre, toutes les peines et toutes les poursuites ont été levées ou annulées. Depuis, rien de grave ne s'est produit sous ce rapport.

» La Commission nommée pour présenter un projet de règlement sur le cours Icaréen a fini son travail ; l'Assemblée va l'examiner ; nous pensons que, si nous pouvons trouver ce qui nous conviendra, le cours Icaréen réalisera de grands avantages, en nous faisant mieux comprendre la nécessité d'exécuter les lois et les principes, en nous portant à être de plus en plus sociables, en nous rendant chaque jour plus unis et plus fraternels.

A notre arrivée à Saint-Louis, la société se trouvait à peu près dans les mêmes circonstances qu'à l'époque de son établissement à Nauvoo : elle avait peu de ressources à sa disposition pour émigrer, et elle dépensait des sommes élevées pour ses loyers. Tout le monde reconnaît généralement qu'une des plus grandes fautes commises à Nauvoo fut de ne pas acheter une propriété convenable, pour s'y établir en attendant le moment de l'émigration. Le souvenir de cette expérience a été sans cesse présent à notre mémoire. Nous avons voulu profiter des leçons du passé ; et, comme plusieurs

explorations et nos faibles ressources nous ont démontré l'impossibilité de fonder de suite une colonie lointaine, nous avons dû penser à créer un établissement dans les environs de Saint-Louis. Nos démarches actives, nombreuses, persévérantes, ont été couronnées d'un succès complet. Nous ne voulons pas vous détailler l'époque ni les conditions de l'acquisition de Cheltenham, Sulphur-Spring, ni sa situation, ni sa contenance, ni les améliorations que cette propriété renferme. Vous le savez assez et vous comprenez tous les avantages de cet achat. Les principaux inconvénients de notre position vont disparaître peu à peu. Nous n'avons plus de loyers à payer, et ce qu'ils nous auraient coûté en dix ans suffira presque pour payer une propriété magnifique. Ce qu'elle nous fournira en jardinage, légume, laitage, volailles, etc., suffira à peu près à notre nourriture.

Nous y trouvons des bains, des eaux minérales; il nous sera facile d'y établir une infirmerie. Les travaux d'agriculture et d'embellissement, la création d'industries, nos ateliers ordinaires, tout cela va nous permettre d'occuper tout le monde d'une manière productive et agréable. La Gérance doit agir avec la plus grande activité, avec ensemble et prudence, pour y transporter la Communauté, et pour faire produire dès cette année tout ce que la propriété pourra donner. Déjà une vingtaine de personnes y ont été envoyées; quelques arbres ont été abattus; nous avons profité de quelques jours de froid pour remplir la glacière, qui a une capacité de 90 mètres cubes; on a apporté chaux, sable, diverses matières premières, une grande quantité de bois de construction. Déjà la charpente d'une maison est mis au levage.

Le plus grand bienfait de l'achat sera de permettre à la société de marcher dans la nouvelle voie que nous avons indiquée plus haut comme devant être son salut, et qui se résume dans cette maxime : « Faisons aimer la Communauté ! » Quant à la règle à suivre pour obtenir ce beau résultat, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que nous conformer à un passage d'une des brochures du Fondateur d'Icarie : ce passage est ainsi conçu :

» Si j'avais 500,000 dollars, j'aurais les moyens nécessaires
» pour faire et je ferais toutes les améliorations possibles
» dans la nourriture, le vêtement, le logement, l'ameuble-
» ment, les ateliers, les écoles, l'infirmerie, les divertisse-
» ments et les embellissements. Je ne voudrais cependant au-
» cun superflu, aucune prodigalité, et seulement le néces-
» saire avec l'économie et l'ordre en tout, mais le nécessaire
» réglé raisonnablement et largement, de manière qu'il pût sa-

» tifier tout le monde et paraître tout ce qu'on appelle du bien-être, en l'accompagnant toujours de la propreté et même du goût.

» Voilà, pensons-nous, ce qu'il faudra que nous réalisions, sans les 500,000 dollars probablement, mais avec beaucoup de bonne volonté et en profitant bien de tous les moyens que nous aurons à notre disposition.

» Les affaires les plus heureuses donnent toujours lieu à quelques objections ; et l'acquisition de Cheltenham a rencontré celle-ci : » Si vous vous établissez sur vos terres, dans les environs de Saint-Louis, a-t-on dit, vous ajournerez l'émigration à un temps indéfini ; et, si vous donnez trop de bien-être aux membres de la Société, vous les attacherez aux lieux où ils le trouveront et vous les amollirez tellement que personne ne voudra partir pour aller coloniser au loin. » La réponse à cette objection nous paraît facile. L'établissement à St-Louis est une nécessité et une amélioration. Par son moyen, l'émigration sera peut-être moins prompte ; mais elle sera plus sûre, moins chanceuse, plus efficace, puisqu'on aura tout le temps et plus de moyens pour préparer le matériel, composer le personnel, et organiser l'entreprise dans tout son ensemble. Le bien-être dont nous parlons n'affaiblira personne, car il est bien entendu qu'il ne sera jamais excessif. Nous croyons que si l'on veut mettre en usage le système des privations, ceux qui les supporteront, en admettant qu'ils restent dans la Communauté, craindront de s'éloigner de peur d'être plus mal ou d'être aussi mal. Au contraire, accordez au membre de la Société tout ce qui lui est nécessaire, n'exigez de lui qu'un travail raisonnable ; alors il aimera cette Société, et sera tout disposé à se dévouer pour elle.

» Citoyennes et citoyens, notre compte-rendu est fini. Voici en quelques mots quel est, selon nous, le programme de la situation :

» La Société doit être sous peu transportée entièrement à Cheltenham ; elle doit y créer l'agriculture, y placer des industries, s'y organiser tout à fait. Là, elle doit discuter la Constitution, la modifier si c'est nécessaire, et voter unanimement.

» A l'extérieur, nos frères doivent souscrire à l'emprunt avec enthousiasme. Ils doivent continuer à nous encourager par leurs manifestations.

» Ils doivent venir nous rejoindre en remplissant parfaitement, surtout pour le moment, les conditions d'âge, de santé, de vigueur et en ayant des professions utiles, telles que ma-

cons, briquetiers, charpentiers, mécaniciens, agriculteurs, fileurs de laine, tisseurs en métiers circulaires, teinturiers, médecins, musiciens, horlogers, tailleurs jeunes et habiles, couturières, lingères et autres ouvrières, instituteurs et institutrices. Qu'ils s'adressent à notre correspondant de Paris, qui s'entendra avec la Société pour leur admission.

» Citoyennes et citoyens, l'exécution de ce programme est un gage certain de la prospérité de la colonie, et, comme tous les Icaréens du dehors et de la Société sont dans les dispositions favorables pour l'exécuter, nous ressentons, en déposant notre mandat, nous ressentons, avec la satisfaction que nous avons rempli notre devoir, cette autre satisfaction plus grande, sinon plus légitime, que la Communauté est sauvée. »

Saint-Louis, Mo, 24 février 1858,

Pour la Gérance :

Le Président,

MERCADIER.

J'ai éprouvé une bien réelle satisfaction à la première lecture de ce compte-rendu, parce que, de son ensemble, il résulte que, non seulement la Colonie icarienne a pu supporter les terribles épreuves qu'elle a eu à traverser depuis deux ans, mais encore qu'elle a passé cette période d'incertitude qui, pour les sociétés comme pour les individus, suit toujours les grandes révolutions, et pendant laquelle leur existence est un problème. Que, dans les premiers mois qui ont suivi la catastrophe de Nauvoo et la mort de M. Cabet, la colonie se soit trouvée dans cette situation, personne n'en peut douter, mais elle en est sortie à son honneur, malgré les difficultés exceptionnelles créées par la crise commerciale et financière qui a sévi aux États-Unis avec une intensité toute particulière. La société icarienne, malgré cette crise, est entrée résolument dans une période de progrès bien décidée ; car, pendant que de nombreuses sociétés de banque et de commerce se ruinaient et faisaient faillite avec un passif énorme ; tandis qu'une quantité considérable de travailleurs éprouvaient toutes les angoisses de la misère, suite inévitable d'un chômage prolongé, elle réalisait des économies ou augmentait son capital social de mille dollars.

Je tenais à bien constater ce fait, parce qu'il a une importance morale et matérielle très grande. En effet, si la colonie

a pu sortir victorieuse de la triple épreuve du désastre de Nauvoo, la mort de son fondateur et la crise commerciale, nous pouvons raisonnablement supposer qu'elle triomphera également de celles par lesquelles elle devra encore passer.

Il faut encore remarquer que, la société ayant fait un bénéfice net de 1,000 doll., soit 5,000 fr., les 15 % accordés par la loi sur l'emprunt à titre de dividende formeraient une somme de 750 fr. à répartir entre les 250 obligations libérées formant les 25,000 fr. reçus pour l'emprunt. Ce qui donnerait 3 fr. par chaque obligation de 100 fr. et qui, avec les 5 fr. d'intérêt, donneraient un revenu de 8 %. Ces chiffres parlent assez d'eux-mêmes, il me semble inutile d'y ajouter aucun commentaire. Ajoutons, toutefois, que la répartition du dividende ne devant avoir lieu que sur l'inventaire du 31 décembre 1858, il n'y aura pas lieu, pour l'année 1857, de faire la répartition que nous avons supposé plus haut. J'ai seulement voulu faire comprendre que si la souscription à l'emprunt est une affaire de dévouement pour la masse des Icariens qui sont obligés de prendre ces économies sur leur nécessaire, il deviendra un placement assez avantageux pour que ceux qui ont de l'argent le préfèrent à tous autres.

Le mouvement du personnel de la colonie a été signalé par l'admission de quelques nouveaux membres et la retraite de quelques-uns des anciens, ces retraites comme celles qui les ont précédées depuis que la société a quitté Nauvoo, sont peu regrettables, et, il faut le dire, peu regrettées par nos co-religionnaires de Saint-Louis. Ce n'est pas que nous ayons rien à dire sur l'honorabilité des personnes qui nous ont quittés, soit momentanément, soit pour toujours. Nous voulons seulement dire qu'elles ne pouvaient plus être heureuses dans la Société, et que leur présence ne pouvait qu'y être un sujet de trouble. C'est ici la place de dire que je crois que nos co-religionnaires de la colonie comme ceux du dehors ont, jusqu'ici, attaché beaucoup trop d'importance aux retraites qui se sont effectuées. J'ai, sur cette question, des idées toutes différentes que je me propose de développer quand le moment sera venu. En attendant, je pose tout de suite en principe, que la retraite et les exclusions ne sont que l'exercice de la liberté individuelle et sociale, et que, loin de chercher à restreindre et à gêner cette liberté, il faut lui donner le plus possible de garantie.

Le compte-rendu contient le rapport mensuel pour le mois de janvier 1858. J'ai déjà fait connaître le rapport du mois de décembre 1857. Ces documents acquerront toujours de plus en plus de l'intérêt, surtout si l'Administration les complète en annonçant les travaux exécutés par les principaux ateliers. Ces

comptes-rendus mensuels sont, en quelque sorte, une institution nouvelle pour la colonie qui, comme toutes les choses nouvelles, est susceptible de beaucoup d'amélioration, que l'Administration, comme tout le monde, désire voir se réaliser. Quand le cadre en sera bien établi, chacun y pourra lire, en quelque sorte, tous les actes, tous les mouvements de la Société. L'Administration qui aura réalisé ce progrès aura bien mérité de la Communauté.

D'après les dernières nouvelles de Saint-Louis, toute la colonie se trouverait actuellement installée à *Cheltenham*, où trois nouvelles maisons ont été construites là par elle. Nos frères n'auront donc plus à supporter la lourde charge du loyer à payer, qui, nous l'avons déjà dit, s'élevait à la somme énorme de 2,500 doll., et se serait élevée progressivement dans des proportions considérables au fur et à mesure que le personnel de la colonie se serait accru. L'acquisition de *Cheltenham*, en supprimant cette charge, a donc été une opération très intelligente de la part de l'Administration et très heureuse pour la Société. Mais elle a eu pour résultat immédiat de créer un embarras provisoire pour les admissions de nouveaux membres, parce qu'il faut préparer des logements pour les recevoir, c'est-à-dire construire des maisons. Aussi, la Société s'est-elle vue dans la nécessité d'ajourner celle de plusieurs familles qui, ne remplissant pas exactement les conditions d'admission en avaient fait la demande, conformément à l'article 7 de la loi sur les préliminaires à l'admission. La Société s'est vue avec regret dans la nécessité de prononcer cet ajournement, parce que ceux qu'il concerne sont d'anciens Icariens et des plus dévoués ; aussi fera-t-elle tout son possible pour qu'il soit de courte durée.

Le Président de la Communauté signale hardiment les dissentiments qui ont éclaté à l'occasion de la révision de la Constitution. Je suis convaincu comme lui que ces dissentiments n'ont rien de dangereux pour la Société, parce que chacun n'a en vue que l'intérêt général ; je vais plus loin encore, je dis que la diversité de vues en pareille matière est une chose utile à l'intérêt commun, parce qu'elle force tout le monde à un examen et à une étude plus attentifs de la question. Soyons sûr d'avance que la Constitution qui sortira de la discussion sera meilleure, ou tout au moins plus conforme aux vœux de tous que si elle avait été adoptée, pour ainsi dire, de confiance et sans discussion sérieuse. En attendant, la colonie a adopté la seule marche qui était raisonnable, c'est d'ajourner la discussion du projet présenté pour laisser le temps à toutes les idées de se produire librement, sous forme d'amendement.

Je vois avec plaisir l'Administration envisager toutes les questions avec un esprit juste et large. J'applaudis pour ma part à la réponse du cit. Mercadier aux objections qui ont été présentées contre l'acquisition de Cheltenham, et l'appréciation qu'il fait des causes qui ont amené les événements de Nauvoo, me paraît tout à fait conforme à la vérité. On peut affirmer, en effet, que la plupart des chefs de l'opposition ont été ceux-là mêmes qui ont le plus exagéré le dévouement pour le fondateur d'Icarie, et les embarras qu'ils créaient au cit. Cabet par cette exagération étaient tels, que bien souvent il a dit à quelques-uns d'eux : *En vérité, si je ne vous connaissais pas et si je n'étais pas aussi sûr de votre amitié pour moi, je croirais que vous êtes un ennemi et un traître.* Ils n'étaient d'abord ni ennemis ni traîtres, mais seulement des esprits faux et absolus, prenant leur entêtement pour de la fermeté, et leur vanité pour de la capacité; malheureusement leur erreur nous a été aussi funeste que leur trahison aurait pu l'être.

Au moment où j'écrivais ces lignes, on m'apporte le journal *le Siècle* du 17 mai qui contient, à sa première page, un article signé La Bédollière, ainsi conçu :

« Un voyageur, dont le journal *des Débats* analyse la narration, dépeint la colonie Icarienne comme étant dans le plus déplorable état de décadence. Nauvoo, qui a compté 20,000 âmes, est maintenant en ruine. L'utopie de Cabet ne lui survivra pas longtemps. Que de forces perdues ! que d'énergie dépensée inutilement ! que de sacrifices sans compensations ! Les hommes que le désir des réformes et des améliorations sociales avait entraînés sous la bannière Icarienne n'auraient-ils pas mieux fait de chercher à guérir progressivement les misères de notre Société, au lieu d'en vouloir créer tout d'une pièce une nouvelle. »

J'écris tout de suite au rédacteur en chef du *Siècle*, pour être insérée dans son journal, la lettre suivante :

Paris, le 20 mai 1858.

Monsieur le Rédacteur,

Vous publiez dans votre numéro du 17 courant, sur la Société Icarienne, une nouvelle que vous empruntez au journal *des Débats*. Cette nouvelle se résume en ceci : *Un voyageur dépeint la Société Icarienne comme étant dans le plus déplorable état de décadence.* Votre collaborateur, M. de La Bédollière ajoute : « L'utopie de Cabet ne lui survivra pas longtemps. » Puis il dit : « Les hommes qui se sont laissés entraîner sous la bannière Icarienne n'auraient-ils pas mieux

» fait de chercher à guérir progressivement les misères de
» notre Société, au lieu d'en vouloir créer tout d'une pièce
» une nouvelle ? »

Il me serait facile de répondre à M. de La Bédollière et de lui rappeler pourquoi les Icariens ont préféré créer une Société nouvelle que de chercher à guérir les autres ; mais il me faudrait soulever des questions que je ne veux pas discuter. Je lui dirai seulement, que l'utopie de M. Cabet (qui n'est autre que l'utopie du Christ et de tous les philosophes qui ont mérité ce nom) pourra lui survivre plus longtemps qu'il ne le pense, et que, en s'en allant, les Icariens n'empêchent ni M. de La Bédollière ni personne de guérir les misères de la Société.

En ce qui touche la décadence de la Société Icarienne de Nauvoo, je ne viens pas contester la véracité du correspondant du *Journal des Débats*. J'ai moi-même des renseignements analogues sur la situation de cette Société, car on m'annonce que 28 de ses membres viennent de se retirer, ce qui doit réduire le nombre des restants à très peu de chose. Mais il est juste de dire que, depuis 1856, cette Société n'a plus rien de commun avec les idées de M. Cabet, ni avec ses disciples. Ceux-ci avaient suivi M. Cabet à Saint-Louis, et c'est au milieu d'eux qu'il est mort à la fin de 1856. Depuis, ils ont continué l'œuvre qu'ils avaient commencée avec lui, et ils sont aujourd'hui établis dans une très belle propriété qu'ils ont achetée à Cheltenham, à deux lieues de Saint-Louis, sur le chemin de fer du Pacifique. Cette Société est en pleine voie de prospérité, comme le constate le compte-rendu qu'elle vient de publier et comme le confirment encore les lettres que j'en ai reçues, datées des derniers jours d'avril. La nouvelle que vous insérez sur le mauvais état de la Société Icarienne, pouvant faire croire qu'il s'agit de cette dernière et jeter l'inquiétude au sein des familles qui ont quelques-uns des leurs dans la Société de Cheltenham, je compte sur votre loyauté pour insérer cette lettre à l'effet de les rassurer complètement.

Agréez, Monsieur, mes salutations empressées,

J.-P. BÉLUZE,

Agent de la Société Icarienne.

P. S. J'apprends à l'instant que huit Icariens qui se sont embarqués au Havre le 22 février dernier, viennent d'arriver à Saint-Louis après une traversée de 54 jours et 63 jours de voyage. Ce sont MM. Bouas et sa femme ; Desbrosses et sa femme ; Francon Paul ; Léon et mademoiselle Lefèvre. Ils demandent leur admission dans la Communauté.

RECEIVED BY THE DIRECTOR

EN VENTE :

Célébration du premier Anniversaire de la naissance du Fondateur d'Icarie.	» 25
Célébration du neuvième Anniversaire de la Fondation d'Icarie	» 30
Compte-Rendu sur la situation de la Communauté au 1 ^{er} mars 1857.	» 30
Organisation du travail.	» 25
Emprunt Icarien	» 25
Contrat Social.	» 50
Notre Situation	» 25
Première Lettre à Maximilien.	» 50
Deuxième Lettre à Maximilien.	» 25

POUR PARAITRE FIN JUIN PROCHAIN :

BIOGRAPHIE DE CABET.

Prix : 1 fr. 50 c.

Paris. — Typ. FÉLIX MALTESTE et Cie, 22, rue des Deux-Portes-St-Sauveur.
